

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences

Participaient aussi

Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Pascale Bernier	Directrice générale
Chantal Fadous	Vice-présidente	Bertrand Dupain	Secrétaire-trésorier par intérim
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Jeanne Musuku	Directrice, Équité et antiracisme
Jacques Dufresne	Conseiller	Pascale Cyr	Directrice, Relations publiques
Gaëtan Desrochers	Conseiller	Bonnie Antoine	Directrice, Éducation autochtone
Armelle Moran	Conseillère	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Sacha Médiné	Conseiller	Coralie Mpoyo	Adjointe administrative du ST et du CA

1. Ouverture de la réunion

1.1 Reconnaissance autochtone

Lecture de la reconnaissance autochtone à l'égard de toutes les Premières Nations de la Colombie-Britannique pour leur accueil sur tous leurs territoires traditionnels.

Soulignement de la Journée de reconnaissance des peuples autochtones.

1.2 Partage sur l'équité et l'antiracisme

Partage d'une vidéo.

1.3 Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 17 h 01.

Résolution P – 2744-06-2025

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion publique de ce 25 juin 2025. »

Proposée par : Jacques Dufresne

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

2. Lecture de la vision et de la mission du CSF

2.1 Lecture de la vision et de la mission du CSF

Mme Moran procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

P-482

Résolution P-2745-06-2025

« Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion publique de ce 25 juin 2025, tel que présenté. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

4. Point(s) de résolution(s)

4.1 Budget préliminaire 2025-2026 + Arrêté - 3e lecture et adoption

Question soulevée quant à l'inclusion dans ce budget de l'ensemble des factures de la firme Power à ce jour. La précision de M. Dupain explique que le budget actuel se situe entre 6 et 7 millions de dollars, basé sur les factures reçues jusqu'au 22 mars 2025 et que certaines factures demeurent à payer. Le budget préliminaire a été construit sur une estimation entre 9 à 10 millions de dollars, avec 500 000 dollars réservés aux frais juridiques.

Mme Fadous exprime son inquiétude sur la clarté des données budgétaires et refuse de voter en faveur en raison d'une perte de confiance et d'une situation déficitaire.

M. Dupain mentionne que la situation est connue dans le cadre du plan de redressement relatif aux factures et indique qu'il manque encore certaines factures; une rencontre avec le ministère est prévue vendredi.

Résolution P-2746-06-2025

« Que le Conseil d'administration approuve la 3e lecture et adopte le budget préliminaire 2025-2026 tel que présenté. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à majorité

En faveur : 5 / Contre : 2 / Abstention : 0

Mme Claveau procède à la troisième lecture de l'arrêté.

4.2 Arrêté CSF Capital Plan Bylaw No. 2025/26-CPSD93-02 - 3e lecture et adoption

Résolution P-2747-06-2025

« Que le conseil d'administration recommande de procéder à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté CSF Capital Bylaw No. 2025/26-CPSD93-02, tel que présenté. »

Proposée par : Jacques Dufresne

Appuyée par : Armelle Moran

Adoptée à l'unanimité

M. Médiné procède à la troisième lecture de l'arrêté.

4.3 Calendrier du CA 2025-2026

Note qu'il n'y aura pas de réunion au mois de janvier.

Résolution P-2748-06-2025

« Que le conseil d'administration adopte le calendrier du CA 2025-2026 tel que présenté. »

Proposée par : Gaëtan Desrochers

Appuyée par : Jacques Dufresne

P-482

Adoptée à l'unanimité

5. Questions du public

5.1 Questions du public

Questionnements sur le coût du retour de la cause en appel, le déficit, la marche à suivre si des coûts supplémentaires surviennent, la possibilité de réviser certains postes de dépenses et demande d'explications sur les factures disponibles seulement jusqu'au 22 mars 2025.

6. Clôture de la réunion

6.1 Clôture de la réunion

La présidente du CA remercie tous.les participants.es, et en appelle à la clôture de la réunion à 17 h 31.

Résolution P – 2749-06-2025

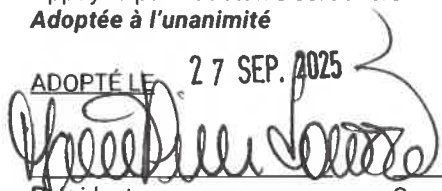
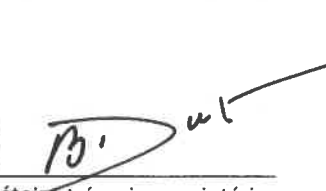
« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion publique de ce 25 juin 2025. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Gaëtan Desrochers

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE 27 SEP. 2025

  27 SEP. 2025

Présidente Secrétaire-trésorier par intérim Date

P-482